



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 02 octobre 2023

Le 02 octobre 2023 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 25 septembre 2023, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	13
-----------------------------------------	-----------

- ↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Les Adjoints au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Philippe CLERJON, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI

Absente excusée avec procuration	01
-----------------------------------------	-----------

- ↳ Emilie LAVOREL donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL

Absente excusée	01
------------------------	-----------

- ↳ Jessica DA COSTA

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)
Le quorum est atteint avec 13 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 04 septembre 2023
- Délibération :
 - * n° 2023/10/01 : Ressources Humaines – Création d'un emploi permanent statutaire (Agent des Services Techniques)
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Jacques JAMES

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 SEPTEMBRE 2023

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 septembre 2023.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/10/01 : Ressources Humaines – Création d'un emploi permanent statutaire (Agent des Services Techniques)

1°/ Commission « Communication »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La prochaine réunion aura lieu le 03 octobre 2023 à 14h30.

2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

Présenté par Madame Julie MONTCOUQUIOL

La Commission s'est réunie le 15 septembre 2023 et a examiné les points suivants :

2.1. Etude Sécurité Routière

Un point est fait sur la dernière réunion avec le Cabinet PROFIL ETUDES en charge de l'étude Route de Proméry et Route de Burgaz.

Une rencontre a eu lieu le 26 septembre dernier avec Monsieur Michel VINCENT, Agent de la Communauté de Communes du Pays de CRUESILLES en charge de la mobilité.

2.2. Matinée de l'Environnement (16 septembre 2023)

Les élus remercient les Cuvetines et les Cuvetins pour leur participation et l'Association France Nature Environnement qui a organisé des animations durant la matinée pour les enfants.

Effectifs : 17 adultes et 21 enfants.

2.3. Questions diverses

2.3.1. Projet ADDEAR

L'Association va réétudier les dossiers des candidats précédemment présélectionnés lors de l'appel à projets à la suite du désistement d'un candidat pour raisons personnelles.

2.3.2. Sécurité routière

* Des problématiques de vitesse et de stationnements gênants ont été identifiées aux abords de l'école. Des plots sont en cours de mise en place le long du mur du Cimetière (côté Ouest).

Une rencontre avec l'Adjudant-Chef CASANOVA a eu lieu le 19 septembre dernier afin d'étudier des solutions possibles, rapides à mettre en place.

* **Silhouette « Emma »**

La Commission ne souhaite pas renouveler l'expérience.

* Le syndic de la résidence « Le Covaz », situé 100, route de Cluchina, a sollicité la création d'une chicane à hauteur de l'immeuble.

Cette demande est rejetée par la Commission du fait de son manque d'efficacité dans cette configuration. La Commission va étudier d'autres solutions.

2.3.3. SYANE 74 (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique)

Un emplacement pour l'installation d'une borne de recharge électrique a été choisi. La proposition a été transmise au SYANE en charge de la gestion de ces infrastructures.

2.3.4. Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie

La Fédération propose l'installation de panneaux d'information. La Commission valide l'acquisition de deux panneaux.

2.3.5. Plateforme de déchets verts

L'ouverture est prévue les samedis 21 et 28 octobre 2023, **sous réserve de praticabilité.**

La prochaine réunion aura lieu le 13 octobre 2023 à 9 heures.

3°/ Commission « Finances »

La Commission s'est réunie le 29 septembre 2023.

3.1. Avancement du Budget 2023

Un état de l'avancement des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement est effectué.

Ce point n'a appelé aucun commentaire.

3.2. Questions diverses

* Un examen des impayés (recettes non-encaissées) a également été réalisé.

* Un point financier sur le sinistre d'août 2022 (Mairie et Eglise touchées par la foudre) a été fait :

. 9.442,93 euros de dépenses,

. 5.056,03 euros d'indemnisation,

soit un reste à charge pour la Commune de 4.386,90 euros (46.46 %).

La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.

4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité intergénérationnelle »

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

La Commission ne s'est pas réunie au mois de septembre.

L'équipe des Services Périscolaires est toujours incomplète avec 3 postes non-pourvus.

Afin de ne pas restreindre l'accès aux services, les temps de garderie sont organisés dans la salle polyvalente pour des raisons de sécurité. Le service de cantine des élémentaires est désormais réalisé sur un seul service. Les élus mettent tout en œuvre pour remédier à cette situation non-satisfaisante.

5° / Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La Commission s'est réunie les 07 et 20 septembre 2023 a traité les points suivants :

5.1. Urbanisme

5.1.1. Dossiers étudiés

5.1.1.1. Permis d'Aménager

- * Dossier LP Holding pour création d'un lotissement de 2 lots
parcelle cadastrée section A n° 2038 d'une superficie de 5.751 m² – Lieu-dit « Léchet »
- * Dossier SA Immobilier pour création d'un lotissement de 2 lots
parcelle cadastrée section A n° 1709 d'une superficie de 1.050 m² – Route des Caves

5.1.1.2. Permis de Construire

- * Dossier MCD (Maisons DUNOYER) pour construction de deux maisons individuelles
parcelles cadastrées section A n° 1708-2540 – 30, route du Murgier
- * Dossier RAVE Johan pour construction d'une maison individuelle avec garage accolé
parcelles cadastrées section A n° 4048-4093 – Route de Ferrières
- * Dossier GALAN Claire pour construction d'un local à usage agricole en bois
parcelle cadastrée section A n° 803 – Chemin des Trembles

5.1.1.3. Déclarations Préalables

- * Dossier PERROTTE Bénédicte pour installation d'une serre et construction d'un local à usage agricole en bois
parcelle cadastrée section A n° 803 – Chemin des Trembles
- * Dossier GRUFFY Etienne pour coupe d'arbres morts et replantation d'arbres
parcelles cadastrées section A n° 744-745 – Lieu-dit « Les Marais »
- * Dossier CHARVAZ Nicolas pour construction d'une piscine
parcelle cadastrée section A n° 3324 – 110, chemin des Ecoliers
- * Dossier PERRIN Marianne pour construction d'une pergola accolée à la maison, pose d'une clôture et d'un portail
parcelles cadastrées section A n° 4017-4020-4023 – 261, route de Tettachenaz
- * Dossier CONSTANT Giraud pour pose d'une centrale photovoltaïque de sept panneaux
parcelle cadastrée section A n° 2220 – 113, chemin des Crêts des Crêts
- * Dossier FONTAINE Gilles pour pose de quatre panneaux solaires thermiques
parcelle cadastrée section A n° 2816 – 1276, route de Proméry

5.1.2. Décisions de la Commune

5.1.2.1. Permis de Construire

- * Dossier DE VECCHIS Lucia pour construction d'un carport
parcelle cadastrée section A n° 3210 – 735, route de Burgaz
→ *avis favorable*

5.1.2.2. Permis de Construire Modificatif

- * Dossier CURUTCHET Valérie pour construction d'une maison individuelle en R+1 avec garage accolé
parcelle cadastrée section A n° 4082 – 76, route du Murgier
→ *avis favorable*

5.1.2.3. Déclarations Préalables

- * Dossier LAVOREL Eric pour installation de seize panneaux photovoltaïques sur les façades Sud et Sud-Est
parcelle cadastrée section A n° 3395 – 345, route de Ferrières
→ *avis favorable*
- * Dossier MARCUS Angéla pour ouverture de murs porteurs pour construction de deux fenêtres et ravalement de la façade
parcelle cadastrée section A n° 1675 – 230, route des Frégnards
→ *avis favorable*
- * Dossier GRUFFY Etienne pour coupe d'arbres morts et replantation d'arbres
parcelles cadastrées section A n° 744-745 – Lieu-dit « Les Marais »
→ *avis favorable*

5.1.3. Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Trois dossiers ont été déposés en Mairie, les visites de vérification ont toutes été effectuées et aucune n'a fait l'objet de remarque.

5.1.4. Divers

* Problématiques d'alimentation en eau potable et d'assainissement

Une réunion, présidée par Madame Nadia IDIRI, Sous-Préfète de SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS, s'est tenue le 07 septembre dernier.

A l'ordre du jour : « Ressources en eau potable et capacités d'assainissement » sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES, suite à l'approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de CRUSEILLES.

Une autre réunion sur ces problématiques, avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), prévue le 27 septembre 2023, a été reportée à la demande de l'intervenant.

Tous les membres de la Commission seront invités à la prochaine réunion.

* Projet de construction 177/187, route du Murgier

Le projet présenté par des architectes fait l'objet d'une nouvelle version avec une réduction du nombre de logements.

La Commission donne un avis positif à cette évolution.

5.2. Travaux

5.2.1. Fossé Route de Burgaz

Trois entreprises ont été consultées. Seules deux ont répondu.

La Commission retient l'offre la mieux-disante.

5.2.2. Bâtiments communaux

Suite aux dégâts sur les toitures des bâtiments communaux dus à l'épisode de grêle du 24 juillet dernier, une entreprise a établi un état des lieux et fait parvenir un devis en Mairie. Celui-ci va être transmis à la compagnie d'assurances.

5.2.3. Installation des maraîchers

* Alimentation en eau potable : la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES a adressé son devis.

* Alimentation en électricité : un rendez-vous doit avoir prochainement lieu afin de définir les points de raccordement.

A la réception du devis d'ESS (Energie et Services de SEYSSEL), les demandes de subvention seront concrétisées pour ces deux opérations.

5.3. Gestion du Patrimoine

5.3.1. Bâtiments communaux

Suite à la réunion du 18 septembre dernier avec l'Architecte, la prochaine a est fixée au 09 octobre 2023 à 14 heures. Tous les membres de la Commission sont invités.

5.3.2. Gestion du Cimetière

Une consultation d'entreprises est en cours pour la reprise numérique et cartographique du registre du Cimetière.

5.3.3. Gestion des adresses

Une consultation d'entreprises est en cours pour l'accompagnement à la mise en place de la Base Adresse Locale.

La prochaine réunion aura lieu le 03 octobre 2023 à 9 heures 30.

6°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La Commission ne s'est pas réunie au mois de septembre.

Le devis pour le nouveau terrain multisports a été signé.

La livraison et l'installation se feront en fonction des délais de fabrication et de la disponibilité du terrain qui est occupé par les activités scolaires, à savoir, au plus tôt, durant les vacances de la Toussaint, sinon, durant celles de fin d'année 2023.

Une réunion avec l'ensemble des Associations de la Commune est prévue le 05 octobre 2023 à 18h30.

La prochaine réunion aura lieu le 04 octobre 2023 à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

Conseil Communautaire du 26 septembre 2023

Les délibérations suivantes ont notamment été prises :

* Accord de principe à la participation au projet de création d'un abattoir départemental

* Lancement de la procédure de délégation de service public des multi-accueils du Pays de CRUSEILLES

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 24 octobre 2023.

2°/ Gendarmerie ANNECY/MEYTHET (rentrée 2023)

- 182 gardes à vue à l'écriture de ce texte,

- plus de 1.560 interventions,

- une baisse de 6 % des cambriolages sur l'année,

- une baisse de 18 % des atteintes aux personnes,

- une baisse de 10 % de la délinquance sur l'année écoulée.

3°/ **Finances**

La Commune a reçu notification de l'attribution d'une subvention d'un montant de 6.112 euros au titre des amendes de police 2023 pour l'opération d'amélioration de la signalisation routière sur le territoire de la Commune et de renforcement de la sécurité des piétons.

4°/ **Permanences des Elus**

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi (matin) du mois :
- 30 septembre 2023 : 1 rendez-vous.

5°/ **Bulletin municipal**

Madame la Maire interroge les Conseillers sur les tarifs des annonces inchangés depuis 2004, à savoir 60 euros le ¼ de page et 120 euros ½ page. Les élus ne souhaitent pas procéder à une modification.

6°/ **Télécommunications – Fermeture du réseau « cuivre »**

Alors que le réseau fibre compte de plus en plus d'utilisateurs, le maintien de deux réseaux, au-delà de 2030, n'est pas envisageable pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales.

Pour CUVAT, les prévisions envisagées sont les suivantes :

- fermeture commerciale (janvier 2026) : à cette date, plus aucune offre sur support « cuivre » ne sera commercialisée.

Plus aucun client ne pourra commander un service sur cuivre ;

- fermeture technique (janvier 2027) : à cette date, les services sur réseau « cuivre » seront arrêtés. Plus aucun client n'utilisera un service sur le réseau « cuivre » ;

- fibre optique

* éligibilité : à ce jour, le taux de déploiement est de 98,10 %.

La Société AltitudeInfra, gestionnaire du réseau, travaille pour rendre éligibles 14 logements restants ;

* abonnements : 467 abonnés sur 740 logements au total, soit 63,1 % au 27 septembre 2023.

7°/ **Réseau fibre optique**

Une réunion avec l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse), le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique) et les opérateurs commerciaux (fournisseurs d'accès à Internet) a eu lieu le 25 septembre dernier à TALLOIRES-MONTMIN afin d'évoquer, avec la Présidente de l'ARCEP, les problématiques de déploiement et d'entretien du réseau. Madame la Maire, invitée, a pu faire remonter les difficultés persistantes rencontrées sur notre secteur.

8°/ **Présentation de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES et du Budget 2023**

Les éléments transcrits ci-dessous sont présentés par Monsieur Philippe CLERJON.

« En 1973, sous l'impulsion de M. Bernard PELLARIN, le district est créé.

M. Bernard PELLARIN, alors maire de Cruseilles et également conseiller général, était bien au fait des difficultés que ressentait les maires de son canton.

A cette époque, mes Communes perdaient des habitants et avaient de plus en plus de difficultés à gérer leur collectivité et faisaient face à de grandes difficultés, notamment dans le domaine de l'alimentation en eau potable. Le canton, c'était alors 11 communes qui, sur son impulsion, ont décidé de se regrouper avec 1 commune de plus (villy-le-pelloux).

C'est une année plus tard en 1974, que Cuvat intègre le District.

Les élus de l'époque ont décidé de mutualiser la quasi-totalité des compétences, une intégration à hauteur de 93 %. Etant alors un des premiers districts de France, les aides financières étant généreuses en plus des subventions que pouvaient ramener M. Bernard PELLARIN, également devenu conseiller régional et sénateur, une DGF Dotation super bonifiée était versée chaque année.

De nombreux travaux ont été réalisés dans les 13 communes :

- Réfection de toutes les églises, construction de 12 salles polyvalentes

- Développement des réseaux, construction d'une maison de retraite, d'une gendarmerie, de la poste, du centre de secours, d'une station d'épuration et de collecte/traitement des ordures ménagères

- Création du centre nautique des Dronières et de la zone d'activité.

M. Bernard PELLARIN, Président du district de 1973 à 1995

M. Maurice FRAUDEAU sera Président de 1995 à 2002

M. Michel LANGIN sera Président de 2002 à 2008, suite à la Loi Chevènement.

En 2003, le district devient la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ; il y a alors un rééquilibrage des compétences, de l'autonomie et redonné aux communes.

Mais l'engagement des communes reste élevé avec un coefficient à 71 % qui fait de la CCPC, la plus intégrée du département et l'une des 1^{ères} de la région.

De 2008 à 2014, M. Gilles PECCI en est le président

De 2014 à 2020, M. Jean-Michel COMBET en est le président

Et en 2020, Xavier BRAND devient l'actuel président

Depuis 50 ans, la collectivité n'a cessé d'évoluer :

C'est, par exemple :

- 29 bâtiments interco dont 14 écoles,
- 488 kms de réseaux,
- 555 points de collectes,
- 9 stations d'épuration,
- Etc.... »

Concernant le Budget 2023, Monsieur Philippe CLERJON indique qu'il s'élève à 14.844.418,00 euros pour le volet fonctionnement et à 12.372.895,76 euros pour le volet investissement.

Pour ce dernier, il se décline, principalement, comme suit :

- Scolaire : 307.000 euros ;
- Petite enfance : 2.300.000 euros ;
- Social : 1.910.000 euros ;
- Déchets : 250.000 euros ;
- Eaux pluviales : 50.000 euros ;
- Sports : 300.000 euros ;
- Tourisme : 190.000 euros ;
- Culture : 80.000 euros ;
- Mobilité : 137.000 euros ;
- Économie/Logement : 525.000 euros ;
- Environnement : 110.000 euros ;
- Bureaux du siège de la CCPC : 870.000 euros.

QUESTIONS DIVERSES

- 1°/ Monsieur Henri MASSON demande quel est l'emplacement retenu pour l'installation de la borne de recharge des véhicules électriques.
Madame la Maire indique que l'emplacement est celui, précédemment évoqué, Route de Cluchina.
- 2°/ Monsieur Henri MASSON souhaiterait avoir une projection sur la situation financière à la fin de l'année et regrette qu'une comptabilité analytique ne soit pas réalisée.
Il estime que les réunions de la Commission Finances relatives à l'examen de l'état de l'avancement des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement ne servent à rien.
Madame la Maire répond que les éléments donnés en Commission sont ceux, en fonctionnement et en investissement, et des dépenses et des recettes effectuées à la date de la Commission, du budget et de l'état d'avancement de la trésorerie.
- 3°/ Monsieur Henri MASSON s'interroge quant aux retours liés à la mise en place du Quotient Familial pour les Services Périscolaires.
Madame Sandrine REBELLE indique ne pas avoir de retour pour le moment car la première facturation concernée est à venir.
Les RPE (Représentants des Parents d'Elèves) ont indiqué que les explications fournies ont été appréciées.
- 4°/ Monsieur François RIGNOT s'interroge sur deux points :
- la situation quant au changement de l'abri bus « Les Lavorel »
Madame la Maire indique qu'il a été commandé auprès de la Région ;
- ESS (Energie et Services de SEYSSEL) prévoit-il des travaux d'enfouissement de lignes de moyenne tension ?
Madame la Maire répond que la question sera posée prochainement.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 06 novembre 2023 à 20 heures**

Séance levée à 21h30.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL



LE SECRÉTAIRE
Jacques JAMES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jacques James', written over a horizontal line.